

## Résumé des projets

- **Accès à la profession de géologue**

L'Ordre des géologues du Québec élabore un référentiel des compétences requises en vue de l'exercice de la profession de géologue au Québec. Des outils d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger seront également conçus. Ainsi, une grille d'autoévaluation permettra à ces dernières d'établir le bilan de leurs compétences, tandis qu'un examen permettra d'évaluer plus efficacement leur formation et leur expérience.

Le MICC accorde une aide financière de 186 000 \$ pour la réalisation de ce projet.

- **Accès à la profession de physiothérapeute et de thérapeute en réadaptation physique**

L'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec a élaboré des référentiels des compétences requises en vue de l'exercice des professions de physiothérapeute et de thérapeute en réadaptation physique. Des outils d'évaluation et de reconnaissance des compétences sont aussi en cours d'élaboration et de validation. Un questionnaire d'autoévaluation permettra aux candidats d'établir le bilan de leurs compétences au regard de celles qui sont attendues des professionnels en exercice au Québec, tandis que d'autres outils permettront à l'Ordre d'évaluer plus efficacement leur formation et leur expérience.

Le MICC accorde une aide financière de 207 483 \$ pour la réalisation de ce projet.

- **Accès à la profession de travailleur social**

L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec élabore un bilan des compétences qui permettra de mieux évaluer les compétences des personnes formées à l'étranger. Des outils de préparation et de formation permettront d'offrir un accompagnement aux candidats dans leur démarche d'admission. Un outil d'autoévaluation sera également mis en ligne pour leur permettre d'être mieux informés des conditions à satisfaire pour obtenir un permis d'exercice.

Le MICC accorde une aide financière de 182 160 \$ pour la réalisation de ce projet.